

BIENS ET TRAVAUX

Les mutations du patrimoine immobilier universitaire

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités territoriales et l'accueil des réfugiés

CONTENTIEUX

Autorité de la chose jugée et dualité juridictionnelle : responsabilité et subrogation

ORGANISATION ET RELATIONS ADMINISTRATIVES

L'ambivalence du principe de sécurité juridique

URBANISME

Démarches du pétitionnaire
Demande injustifiée de pièces
et décision implicite d'acceptation

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Les avis du Conseil d'État relatifs aux engagements internationaux de la France

COLLOQUE

Politique de l'urbanisme

DOSSIER

La crise de l'énergie

DROIT ADMINISTRATIF ET FINANCES PUBLIQUES

La réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

Jurisprudence des cours allemandes
L'exécution des décisions de la justice administrative

CHRONIQUES

- Droit administratif et droit de l'Union européenne
- Ouvrages étrangers

Rédacteurs en chef :
Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général :
Dominique Pouyaud
Professeur émérite de l'Université
Paris Cité

Secrétaire général adjoint :
Coralie Mayeur-Carpentier
Maître de conférences
à l'Université de Franche-Comté

10, Place des Vosges
Tour Lefebvre Dalloz
92400 Courbevoie
E-mail rédaction : rfga@dalloz.fr
(pour les auteurs voir encadré
en 3^e de couverture)

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
PRÉSIDENTE
Sylvie Faye

DIRECTRICE DES ÉDITIONS
Caroline Sordet

DIRECTRICE « PUBLIC, IMMOBILIER,
ACTION SOCIALE, HSE »
Corinne Gendraud

ÉDITION

Rédacteur en chef technique :
Raphaël Henriques
Première secrétaire de rédaction :
Marie-Anne Sebban
Secrétaire de rédaction unique :
Marion Quentin
Tél. : 01 40 64 12 95
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : m.quentin@lefebvre-dalloz.fr
Chargé d'édition numérique :
Jean-Marc Pastor

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Directrice des abonnements :
Yvette Nay
10 place des Vosges, 92400 Courbevoie
Fax : 01 41 48 47 92

Responsable relation clients :
Corinne Routier
Tél. : 01 40 92 20 85

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
Prix de l'abonnement 2023 TTC (1 an) :
France 733,08 € Prix au numéro :
DOM 745,75 € 151,11 €
Étranger 753,50 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro,
constateront que la livraison précédente
ne leur est pas parvenue, sont priés d'en
aviser le service des abonnements sans délai,
l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de
6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999
sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH
(Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ

Société par actions simplifiée
au capital de 3 956 040 euros
Siège social :
10, Place des Vosges
Tour Lefebvre Dalloz
92400 Courbevoie
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811 Z
TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout
élément publié dans la revue est interdite.
CPPAP n° 1023 T 83763
ISSN 0763-1219

Imprimé en France par Duplirprint
733 rue Saint-Léonard - 53100 Mayenne
Dépôt légal : Février 2023
Origine du papier : Pologne
Taux de fibres recyclées < 0 %
Prot : 0,02 kg/t



CORTE SUPREMA BIBLIOTECA

SIG. TOPOGRAFICA

INVENTARIO

39^e ANNÉE - BIMESTRIELLE - N° 1 JANVIER-FÉVRIER 2023

COLLOQUE 1

Politique de l'urbanisme, droit à construire et juge administratif

Propos introductifs
par Didier-Roland TABUTEAU 1

« Grand témoin »
par Daniel LABETOULLE 6

DOSSIER 9

La crise de l'énergie

Présentation
Causes et manifestations de la crise
de l'énergie
par Claudie BOITEAU 9

Mesures conjoncturelles La protection des consommateurs

La protection des particuliers
par Marie LAMOUREUX 15

La protection des entreprises
par Christine LE BIHAN-GRAF
et Laure ROSENBLIEH 23

La protection de l'approvisionnement

La sécurité de l'approvisionnement
par Olivier BÉATRIX 28

Mesures structurelles Les investissements

La relance du nucléaire
par Guillaume DEZOBRY 34

Les installations de production
d'énergies renouvelables
par Pierre DELVOLVÉ 42

Les infrastructures gazières
Du marché unique à la décarbonation
par Virginie LE FOLL et Mathieu CACCIALI 53

La prolongation des concessions
hydrauliques
par Gilles LE CHATELIER 65

Le marché

Les aides publiques européennes
et nationales
par Francesco MARTUCCI 73

SOMMAIRE



SOMMAIRE

La « renationalisation » d'EDF
par Anémone CARTIER-BRESSON 82

La réforme du marché européen
de l'électricité
par Frédéric GONAND 90

RUBRIQUES 97

BIENS ET TRAVAUX

Les mutations du patrimoine immobilier
universitaire
par Jean-Christophe VIDELIN 97

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités territoriales et l'accueil
des réfugiés
par Delphine BURRIEZ 109

CONTENTIEUX

Autorité de la chose jugée et dualité
juridictionnelle - Responsabilité
et subrogation
Conclusions sur Conseil d'État, 20 décembre
2022, Société Pacifica, n°445319
par Florian ROUSSEL 119

ORGANISATION ET RELATIONS ADMINISTRATIVES

L'ambivalence du principe de sécurité
juridique
par Geoffroy HERZOG 127

URBANISME

Démarches du pétitionnaire
Demande injustifiée de pièces
et décision implicite d'acceptation
Conseil d'État, section, 9 décembre 2022,
Commune de Saint-Herblain, n°454521
• Note
par Olivier LE BOT 137
• Note
par William DESBOURDES 144

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

Droit de l'Union européenne
et droit administratif français
1^{er} juillet 2022 – 31 décembre 2022
par Aude BOUVERESSE, Francesco MARTUCCI
et Coralie MAYEUR-CARPENTIER 149

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Les avis du Conseil d'Etat relatifs aux engagements internationaux de la France

par Cédric MEURANT 169

DROIT ADMINISTRATIF ET FINANCES PUBLIQUES

La réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics

par Zibrila KAMBIA 181

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

Jurisprudence des cours allemandes L'exécution des décisions de la justice administrative

par Maria KÖGEL 193

Chronique d'ouvrages étrangers

par Cristina FRAENKEL-HAEBERLE,
Ioannis MICHALIS et Anna NEYRAT . . . 201

TABLES

205



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement. Retrouvez également vos revues feuilletables sur Dalloz-Revues.fr



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage. Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

10, Place des Vosges Tour Lefebvre Dalloz 92400 Courbevoie

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations à but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 122-4 et L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle.